

EXAMEN :

BACCALAUREAT GENERAL

Session de Sept. 2020

Spécialité : **T.S.ECO**

Epreuve de : **ECONOMIE**

Coef.: **04**

Durée : **4 Heures**

Le (I) l'Analyse de document est obligatoire et commun aux deux sujets

NB : Le candidat traitera l'un des deux sujets au choix

I. Analyse de document : (05 points)

Evolution de la fécondité en Chine (1970-2000)

	1970	1975	1980	1985	1990	2000
Chine	5,7	3,6	2,3	2,1	2,3	1,8
Milieu urbain	3,2	1,8	1,2	1,3	1,6	<u>1,2</u>
Milieu rural	6,3	4,0	2,6	<u>2,4</u>	2,8	2,0

Source : Shengli Chen.

1°) Interprète les chiffres en gras soulignés (1,5 pts)

2°) Calcule le TAAM de la fécondité dans les deux milieux en Chine sur la période 1970-2000. Dis à partir des résultats obtenus quel milieu enregistre l'évolution la plus importante de la fécondité (2,5 pts)

3°) Avec chiffre à l'appui dis en quelle année et dans quel milieu en Chine la politique de l'enfant unique est strictement respectée. (1 pt)

II. Dissertation : (15 points)

Sujet 1 : Pour se développer, les pays du tiers-monde doivent nécessairement avoir une maîtrise de leur croissance démographique.

A l'aide des documents ci-joints et de tes connaissances, tu montreras les effets possibles d'une population nombreuse sur leur épanouissement

Document 1 : Croissance présumée des effectifs de la population des principales régions du monde en développement (1975-2074, en millions de personnes)

Années	1975	2000	2025	2050	2075
Régions					
Pays en développement	1996	3843	6091	8029	9051
Asie	1268	2384	3651	4715	5232
Afrique	402	834	1479	2112	2522
Amérique Latine	326	625	961	1202	1297
Ensemble du monde	3988	6406	9065	11163	12210

Source: UN Concise Report on the World Population Situation in 1970-1975..., New York, 1974, p. 59

Document 2 : La natalité élevée

En Asie du Sud-Est, Indonésie et Philippines en tête, les États ne sont pas aussi forts et le contrôle de la natalité n'a jamais été un succès. La croissance de la population s'est étendue sur une période bien plus longue, on a continué d'avoir de très jeunes enfants et on n'a pas bénéficié d'un fort bonus démographique – c'est-à-dire le moment où le rapport entre inactifs et actifs est le plus bas.

Jean-Joseph Boillot (entretien avec), « Quel rôle la démographie joue-t-elle dans le ralentissement asiatique ? », *Atlantico.fr*, 29 juillet 2013.

Document 3 : Accroissement naturel en 2005-2010, par régions (%)

MONDE	11,7	EUROPE	-1,5
Régions développées	0,6	Europe de l'Est	-4,5
Régions en développement	14,2	Europe du Nord	1,7
dont Pays les moins développés	23,7	Europe du Sud	0,2
dont autres régions en développement	12,5	Europe de l'Ouest	0,2
AFRIQUE	23,0	A. LATINE ET CARAÏBES	13,9
Afrique de l'Est	25,6	Caraïbes	11,5
Afrique centrale	28,0	Amérique centrale	16,6
Afrique du Nord	17,8	Amérique du sud	13,2
Afrique septentrionale	6,0	AMERIQUE DU NORD	5,3
Afrique de l'Ouest	24,8	OCEANIE	9,2
ASIE	11,6	Australie/Nouvelle Zélande	5,4
Asie de l'Est	5,4	Mélanésie	19,5
Asie centrale du Sud	15,8	Micronésie	17,0
Asie du Sud-est	13,3	Polynésie	17,0
Asie de l'Ouest	17,9		

Source: United Nations, World Population Prospects: The 2006 Revision.

Document 4 : La forte croissance démographique aussi un danger...

En Afrique de l'Ouest, où la croissance de la population est relativement élevée, cette hausse pourrait constituer un frein au développement, car elle nécessite d'investir énormément dans l'éducation et la santé. Quand on atteint les taux de fécondité du Niger, il serait préférable de ralentir l'augmentation de la population pour qu'elle ne devienne pas un défi de plus pour les gouvernements.

Croissance démographique en Afrique : « Une chance pour certains, un frein pour d'autres ». 15 septembre 2015 Par Alain Faujas

Document 5 : La forte croissance démographique une chance pour l'Afrique ?

La forte croissance démographique peut être une chance, à condition que sa population jeune, nombreuse et mieux formée trouve un emploi. Comme l'Asie et l'Amérique latine, l'Afrique pourrait, à plus long terme, profiter du dividende démographique : la part des enfants diminuant et celle des personnes âgées n'augmentant pas encore, elle bénéficierait d'un fort pourcentage de jeunes adultes productifs et pourrait atteindre une croissance économique à deux chiffres.

Croissance démographique en Afrique : « Une chance pour certains, un frein pour d'autres ». 15 septembre 2015 Par Alain Faujas

Sujet N° 2 :

Dans les Pays Capitalistes Développés les systèmes de protection sociale peinent à offrir de meilleures perspectives aux retraités.

A l'aide de tes connaissances et des documents ci-joints tu analyseras l'évolution du rapport Actif/Inactif dans ces pays et ensuite tu proposeras les solutions possibles pour assurer le paiement régulier des pensions de retraite.

Document 1 : Evolution de la population de l'Union européenne

D'après les projections de population établies par Eurostat, la population de l'Union européenne compterait 517 millions d'habitants en 2060 et connaîtrait un important vieillissement. La population âgée d'au moins 65 ans serait de 151 millions de personnes et celle de plus de 80 ans, de 61 millions, représentant respectivement plus de 30 % et 12 % de la population européenne. Parallèlement, le nombre d'enfants âgés de moins de 15 ans diminuerait graduellement à partir de 2020, sa proportion restant à peu près constante sur la période de projection (environ 15 %). La population âgée de 15 à 64 ans diminuerait également régulièrement pour passer à près de 55% en 2060. On compterait seulement deux personnes âgées de 15 à 64 ans pour une personne de 65 ans ou plus.

INSEE RÉFÉRENCES. Paru le : 01/03/2016 Tableaux de l'Économie Française Édition 2016.

Document 2 : Population et structure par âge dans le monde en 2014 (en %)

Groupes d'âges Régions	Moins de 15 ans	15 à 64 ans	65 ans ou plus
Afrique	41,1	55,4	3,5
Amérique Latine, Caraïbe	26,1	66,5	7,4
Amérique Septentrionale	18,8	66,7	14,5
Asie	24,6	68,0	7,3
Europe	15,7	67,1	17,3
Océanie	23,6	64,8	11,7
Monde	26,2	65,7	8,1

Source : ONU (Demographic Yearbook 2014).

Document 3 : Changements de la structure par âge

Cette lenteur presque générale de la croissance de la population totale se traduira par des différences sensibles de rythme de progression entre les diverses classes d'âge, dont les tailles relatives se trouveront de ce fait même modifiées. La proportion des moins de 15 ans diminue sensiblement passant d'environ 23 pour cent à 17 pour cent en outre la tendance au vieillissement de la population active induite par l'augmentation relativement plus rapide de la classe des 35 à 64 ans, on observe un accroissement de la part des 65 ans et plus dans tous les pays, accroissement qui devient très rapide dans la plupart d'entre eux à partir de 2010. Le Japon se distingue des autres pays en ce que la proportion de personnes âgées, qui y était en 1980 plus faible que presque partout ailleurs, augmentera très rapidement tout au long de la période considérée. On notera aussi le cas de l'Allemagne et de la Suisse, où le pourcentage de

personnes âgées d'au moins 65 ans sera le plus élevé de la zone de l'OCDE à la fin de la période étudiée.

INSEE RÉFÉRENCES. Paru le : 01/03/2016 Tableaux de l'Économie Française Édition 2016.

Document 4 : Taux de dépendance économique du troisième âge dans les pays de l'OCDE : population des 65 ans et plus/population des 15-64 ans

PAYS	1980	1990	2000	2010	2020	2030	2040	2050
Etats Unis	17,1	18,7	18,3	18,5	25,0	31,7	32,4	31,8
Japon	13,4	16,6	22,4	27,5	33,7	31,8	37,5	37,6
Allemagne	23,4	22,5	25,1	30,3	33,2	43,4	48,8	42,3
France	21,9	21,0	23,1	24,0	30,5	35,9	38,7	37,8
Royaume Uni	23,3	23,1	22,3	22,1	25,6	31,3	33,1	30,4
Italie	20,8	20,3	22,9	25,6	28,7	35,3	42,1	37,8
Canada	14,1	16,8	19,0	21,3	29,0	37,2	37,8	36,4

Source : OCDE (1988)

Document 5 : Uniformisation et augmentation de l'âge de départ à la retraite et la durée requise

Le système par répartition instauré au moment de la création du système de retraite actuel devait être solidaire, cependant, ce fût un échec.

En France, pour avoir un système solidaire quand nous pouvons nous apercevoir d'autant de distinctions en termes de prestations, de cotisations et d'âge légal de départ à la retraite qui fluctuent en fonction du régime obligatoire et auquel les travailleurs adhèrent, des mesures ont été prises par le gouvernement afin d'allonger l'âge de départ légal à la retraite et l'âge de départ au taux plein. L'âge de départ sera donc à 65 ans au lieu de 62 pour le taux réduit et prolongé à 70 ans au lieu de 67 au taux plein.

De même, la génération actuelle vit plus longtemps et en meilleure santé, les jeunes d'aujourd'hui consacrent plus de temps à leurs études, ils commencent à travailler généralement aux alentours de 23 ans. L'espérance de vie était estimée à 66 ans en 1950 contre 82 ans en 2015. Cela a comme conséquence, la baisse des actifs qui financent aujourd'hui la retraite.

Publication du 2 mars 2017 TSLR

Document 6 : Dégradation du ratio cotisants-retraités

Le rapport entre le nombre d'actifs qui financent, via les cotisations vieillesse, les retraites et le nombre de pensionnés se dégrade plus vite que prévu. Selon un rapport du Conseil d'Orientation des Retraités (COR) présenté le 25 janvier 2017, le ratio ne se situera pas en 2060 à 1,43 cotisant pour 1 retraité comme escompté, mais à 1,36 cotisant pour 1 retraité. Cette dégradation résulte de l'allongement de l'espérance de vie combiné à une baisse de la natalité et du solde migratoire plus importante qu'anticipé. Du coup, le manque à gagner pour les régimes de retraite pourrait atteindre 10 milliards d'euros en 2040 et 15 milliards d'euros en 2060. Certains experts évoquent la nécessité de lancer une nouvelle réforme des retraites pour combler ces besoins futurs de financement.

Publication du 2 mars 2017 TSLR